

BILAN 1967-1968 DE LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE VECTEUR DE
L'ONCHOCERCOSE (SIMULIUM DAMNOSUM Th.) EN COTE D'IVOIRE

par R. LE BERRE †

Depuis le mois de mars 1967, la campagne de lutte contre le vecteur de l'Onchocercose s'est poursuivie dans les deux foyers de Côte d'Ivoire :

- le foyer de Tiassalé, comprenant le bassin du bas-Bandama ainsi que le N'zi dans sa partie terminale ;
- le foyer de Korhogo, comprenant le bassin du haut-Bandama ainsi que les cours supérieurs du N'zi et de la Bagoé.

FOYER DE TIASSALE

Compte tenu des variations annuelles des populations simuliennes dans cette zone, les traitements larvicides effectués depuis Kottiéssou (45 km Nord de Tiassalé) n'ont débuté qu'en mai et se sont poursuivis jusqu'en août. Les résultats ont été excellents puisque, à Tiassalé même, l'importante population simulidienne de début de saison des pluies n'est pas apparue. A partir du mois d'août, le traitement a été interrompu. En effet, un accord entre le Service d'Hygiène, le Service des Grandes Endémies et la Section Onchocercose a permis d'envisager un traitement par voie aérienne. C'est donc dans le but d'évaluer avec exactitude l'effet d'un tel traitement que nous avons donné, aux populations simuliennes, la possibilité de se reconstituer.

L'avion et son pilote étant disponibles en novembre, il a été procédé aux épandages. Cinq de ceux-ci ont été réalisés et l'on a pu constater le passage de la solution larvicide à Tiassalé, soit 45 km en aval du point de traitement.

Signalons qu'un épandage expérimental, réalisé dans cette zone, a permis d'obtenir une portée efficace de l'insecticide sur 150 km. Ceci, compte tenu de la dispersion des femelles dans cette région forestière, nous permet d'estimer que, dans ces conditions extrêmement favorables, à des doses réduites (0,1 ppm), il est possible, à partir d'un seul point de traitement, de protéger 7.500 km².

† Ont participé à temps complet ou partiel, à ces deux campagnes :

MM. ROSSOLIN - ETIENNE - GARETTA - GRIALOU pour l'Antenne de Korhogo;
MM. GREBAUT - SECHAN - JUGE - SIMONKOVICH - DURAND - CHAUVIN pour l'Antenne de Bobo-Dioulasso.

FOYER DE KORHOGO

La campagne 1967 avait permis d'obtenir dans ce vaste foyer (30.000 km²) les résultats suivants :

- nivellement du pic simulidien de saison sèche apparaissant normalement à cette saison ;
- persistance d'une population résiduelle de femelles ;
- réinfestation du Sud de la zone durant la saison des pluies ;
- protection des régions moyenne et supérieure du Bandama, ainsi que des contacts (N'Zi - Bagoë).

La campagne de saison sèche 1968 ayant débuté en décembre dernier (niveau des cours d'eau plus élevé, donc meilleure portée de l'insecticide) nous pouvons dès maintenant en déduire que :

- sur les populations simulidiennes larvaires et nymphales, l'efficacité du traitement est de 100%, ainsi que le montre le contrôle permanent de l'ensemble du réseau hydrographique ;

- il subsiste, dans cette zone comme dans toute zone similaire une réinfestation légère par des femelles provenant de la zone aval non traitée, ceci malgré l'installation et l'entretien d'une barrière larvicide (signalons que la construction du barrage de Cossou aura pour effet, non seulement de supprimer les gîtes et partant la transmission de l'Onchocercose sur le Bandama moyen et ses affluents, mais supprimera également cette réinfestation de la zone actuellement sous traitement).

Grâce aux techniques utilisées en cours de campagne (captures et, surtout, dissection des femelles capturées afin de déterminer leur statut physiologique) nous avons pu immédiatement déceler cette réinfestation et en tenir compte dans la poursuite du traitement et l'évaluation de nos résultats. Après trois mois de recul, il est possible d'estimer, à l'heure actuelle, que, dans l'ensemble de la zone, les résultats sur les populations de femelles atteignent 90 à 95% d'efficacité;

- mais l'important n'est pas tant d'avoir diminué la population simulidienne que d'avoir abaissé le seuil de transmission de l'Onchocercose. Or, les femelles capturées dans la zone après le traitement, provenant de l'extérieur, ont un âge physiologique moyen très bas et présentent un potentiel de transmission très faible (LE BERRE, 1966, p.88). Le degré de protection de l'ensemble de la zone est donc supérieur à l'abaissement observé des populations de femelles et dépasse 95%.

Signalons qu'en saison des pluies, le débit des cours d'eau augmentant considérablement et la portée de l'insecticide étant, de ce fait accrue, la disposition du réseau routier nous permettra d'accéder en permanence aux points d'épandages, très espacés à cette saison. Ce traitement de hautes eaux, qui pose ordinairement tant de problèmes du fait du manque d'accès, sera donc réalisé assez aisément dans l'ensemble de la zone.

Pour résumer le bilan de l'action larvicide, nous pouvons affirmer qu'il nous est désormais possible de lutte efficacement contre le vecteur et la transmission de l'Onchocercose dans ces deux foyers ivoiriens de Tiassalé et de Korhogo.



ORGANISATION DE COORDINATION ET DE COOPERATION
POUR LA LUTTE CONTRE LES GRANDES ENDEMIES

8° CONFERENCE TECHNIQUE
DE
L'O.C.C.G.E

BAMAKO du 19 au 23 Avril 1968

Titre de la communication:

BILAN 1967-1968 DE LA CAMPAGNE DE LUTTE CONTRE LE VECTEUR
DE L'ONCHOCERCOSE (SIMULIUM DAMNOSUM Th.) EN COTE D'IVOIRE

Auteur:

R. LE BERRE

23 OCT. 1968

Documentation Technique N° IX/4

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

n° 12444ex1